



# PR13

## DU GÉVAUDAN AU VELAY

9 KM • 312M DE DÉNIVELÉ • CIRCUIT BALISÉ FFR

Les TERRASSES  
DU LAC

**DÉPART** Chambon-le-Château, à 25 km / 25 min de l'Hôtel.

**PARKING** Place au monument N 44.853225° E 3.659524°

**A DÉCOUVRIR EN CHEMIN** • Château du Fort (XIV<sup>e</sup> siècle, privé)  
• Manoir de Chambon-le-Château (XVI<sup>e</sup> siècle, privé)

Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

≡ Changement  
de direction

X Mauvaise direction

© marques déposées

## BALISAGE

1 À 2 > **BLANC - ROUGE**

2 À 5 > **JAUNE**

5 À 6 > **BLANC - ROUGE**

7 À 1 > **JAUNE**

1 070 m

953 m

312 m

Dénivelée positive

## INSTRUCTIONS

1. De la place du village (monument aux morts, fontaine, itinéraire commun avec le sentier GR®470 option Margeride), emprunter la route en direction de Croisières. Au fond de la place, atteindre un embranchement (séparation d'avec le sentier GR®470 option Margeride).
2. S'engager à droite dans la route de l'Ancien Fort et, encore à droite, dans le chemin des Villas ; il descend et contourne une petite plantation de sapins. Atteindre une bifurcation.
3. Tourner à gauche pour parvenir au village de Freissenet. Aux dernières maisons, tourner à gauche. Suivre le chemin jusqu'à rencontrer la route ; la suivre à droite sur quelques mètres et continuer dans le prolongement sur la D 32, quelques mètres. Traverser la route départementale.
4. Emprunter le chemin à gauche qui coupe les lacets de la D 325 et descendre ainsi sur la place de l'église de Saint-Vénérand (jonction avec le sentier GR® 470, Sources et gorges de l'Allier).
5. Continuer vers l'est. À hauteur de la dernière ferme, se diriger à gauche (point de vue sur la chaîne du Devès (monts du Velay), les gorges de l'Allier, les ruines du château de Beaufort (XIIIe siècle) et le château lointain de la Beaume). S'engager dans la hêtraie ; la parcourir. Au terme de la traversée (risque, sur courte distance, de passage inondé par temps pluvieux), parvenir aux abords du Ménial (point de vue, séparation d'avec le sentier GR® 470).
6. Emprunter la route à droite et, 100 m plus loin, bifurquer à droite dans une piste d'exploitation agricole ; la suivre sur environ 1 km jusqu'à un virage à angle droit.
7. Prendre le chemin à droite puis immédiatement à gauche. Aux maisons, aller encore à droite. Couper la D 32 (prudence) au lieu-dit la Pierre-Plantée et continuer tout droit jusqu'au débouché sur la D 59 ; l'emprunter à gauche (prudence) pour rejoindre le point de départ.

## SÉJOURS SPORTIFS EN LOZÈRE

HÔTEL\*\*\* • CAMPING\*\*\* • CHALETS • RESTAURANT

LAC DE NAUSSAC • 48300 LANGOGNE

04 66 69 29 62 • BONJOUR@NAUSSAC.COM

WWW.NAUSSAC.COM